

Villeurbanne, le 5 septembre 2018

**Santé scolaire
Un document de présentation simplifié
pour mieux accompagner les parents**

Villeurbanne dispose d'un service de santé scolaire municipal. Certains parents connaissant peu ou mal ses missions et actions, la Ville a souhaité réaliser un document de présentation qui soit compréhensible et clair pour chacun, quelles que soient ses compétences en lecture ou ses origines. Réalisé sur le principe de la « littératie », en lien avec des groupes de parents d'élèves, il est en cours de distribution.

Le service municipal de santé scolaire effectue des missions qui vont de la prévention à la promotion de la santé auprès des élèves de maternelle (grande section) jusqu'au CM2. Qu'il s'agisse des visites médicales ou des bilans infirmiers, les équipes ont fait le constat que leurs domaines d'interventions étaient peu ou mal connus de certains parents. Pour se faire mieux connaître, pour mieux accompagner les familles en difficulté, elles ont choisi de les associer à la réalisation d'une plaquette de présentation qui sera glissée dans le carnet de liaison dès cette rentrée. Certains parents n'ayant pas les compétences requises pour comprendre et utiliser des informations imprimées, le service de santé s'est appuyé sur un guide québécois sur la « littératie » (cf. encadré) pour délivrer des messages clairs et simples à comprendre.

Quatre infirmières et un médecin ont ainsi convié des parents d'élèves de l'école St-Exupéry à Saint-Jean - par groupes de 5-6 parents d'élèves de maternelle et d'élémentaire - pour recueillir leur avis, leur ressenti sur le choix du support, des messages, de la typographie, des couleurs, des visuels... Après plusieurs allers-retours et modifications, la compréhension de la plaquette a ensuite été vérifiée auprès de parents de l'école Léon-Jouhaux dans le quartier des Gratte-Ciel. La plaquette « la santé des enfants à l'école », réalisée avec des messages simples, peu de texte, des pictogrammes et symboles clairs, présente les différents dépistages proposés (vue, audition...), ainsi que le cheminement après ce dépistage et l'accompagnement spécifique mis en place. *In fine* l'objectif est que les parents puissent s'adresser régulièrement au service pour les guider dans les démarches à effectuer pour la santé de leurs enfants.

**DIRECTION DE
LA COMMUNICATION**

l'hôtel de ville
place lazare goujon
métro gratte-ciel
téléphone 04 78 03 67 33
télécopie 04 78 85 21 93
www.villeurbanne.fr
www.viva-interactif.com

adresse postale
hôtel de ville
bp 5051
69601 villeurbanne cedex
en rappelant le service
concerné

CONTACT PRESSE

Cathy Serra
Tél. 04 72 65 80 54
Port. 06 85 48 27 60
cathy.serra@mairie-villeurbanne.fr

Extraits du « Guide de rédaction pour une information accessible » qui ont orienté la réalisation de la plaquette :

- Le document doit être lisible et intelligible aux personnes qui ont des compétences réduites en littératie (aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante) ; ayant des limitations cognitives ou intellectuelles ;
- Utilisation de phrases simples et courtes ;
- Utilisation d'une police identique dans tout le document, pas de police fantaisiste ou ressemblant à une écriture manuscrite.
- Utilisation d'un langage simplifié, utilisation de symboles connus par le public visé (exemple : un œil pour la « vue »...)
- les images ont une seule fonction informative, pas décorative.